

Le Quotidien du Peuple

Quotidien marxiste-léniniste

MERCREDI 13 FEVRIER 1980 - No 29 (Nouvelle série)

Commission paritaire N° 56 942

Tél. 205.51.10

2F

Après une instruction de sept années

CONDAMNATIONS DERISOIRES DANS L'AFFAIRE DU TALC MORHANGE

- 33 bébés avaient été tués et 150 autres sont restés handicapés, victimes du talc empoisonné
- Des peines de 13 à 20 mois de prison, toutes avec sursis, et 600 000F de dommages-intérêts
- Les condamnations ne sont pas près d'être appliquées puisque les condamnés ont immédiatement fait appel

Lire en page 3

Iran : gigantesque manifestation à Téhéran pour le 1er anniversaire de la révolution



Plus d'un million d'Iraniens se sont rassemblés hier à Téhéran. C'est à cette occasion que le président de la République, Bani Sadr, est apparu pour la première fois en public. Il était aux côtés du fils de l'ayatollah Khomeiny et de Yasser Arafat, président de l'Organisation de Libération de la Palestine. La foule était tellement énorme que le défilé militaire a dû être annulé.

Lire en page 3 :

- Propositions iraniennes au sujet des otages
- Concentration des troupes soviétiques à la frontière

40 ans après, la condamnation des bourreaux nazis

Lischka : 10 ans — Hagen : 12 ans — Heinrichsohn : 6 ans

L'opiniâtreté a finalement abouti à des résultats : Lischka, Hagen, Heinrichsohn, trois criminels nazis de haut rang, ont été condamnés lundi respectivement à 10, 12 et 6 années de prison ferme.

C'est par la déportation de dizaines de milliers de juifs et de communistes de France pendant l'occupation nazie que les trois hommes se sont distingués ! Ils prétendaient aujourd'hui n'être pas au courant de la destination des trains qu'ils se chargeaient d'expédier vers les camps d'Auschwitz et de Maidanek notamment.

Les témoignages étaient accablants contre les bour-

reaux : des gens sont venus dire qu'ils avaient vu de leurs yeux les criminels se livrer au camp de Drancy à des sévices, surtout sur les enfants ou venir contrôler eux-mêmes le bon départ des convois vers les camps d'extermination.

Pendant 35 ans, au moyen d'artifices juridiques, les assassins nazis ont pu couler des jours heureux, se faisant même une place dans la société libérale de la République fédérale. Heinrichsohn, qui torturait les enfants à Drancy était même devenu maire d'une petite commune en Bavière.

Des avocats, notamment Serge Klarsfeld, ont travaillé sans relâche. Ils ont réussi à obtenir ces condamna-



De gauche à droite, Heinrichsohn, Lischka et Hagen.

tions qui, bien qu'étant très disproportionnées avec les crimes commis, n'en constituent pas moins

un succès pour tous ceux qui se sont mobilisés pour que justice soit enfin faite.

Palestine

A partir de demain dans le Quotidien du Peuple

Entretien avec le journaliste Ilan Halevi

Ilan Halevi, journaliste juif antisioniste, auteur du livre « Sous Israël, la Palestine », nous parle de la crise de l'Etat sioniste et des conditions dans lesquelles le peuple palestinien poursuit sa lutte de libération.

Pour avoir exigé les libertés démocratiques pour les soldats du contingent, 36 personnes inculpées
Le premier procès aura lieu mercredi à Dijon

Lire en page 4

Iran :

- Concentration de troupes soviétiques à la frontière
- Proposition iranienne envisagée au sujet des otages de l'ambassade US

Alors que l'Iran célèbre le premier anniversaire de la chute du régime du Shah, grâce au soulèvement populaire, les affrontements qui se déroulent depuis plusieurs jours dans la ville de Gonbad-Kabous, dans le Nord-Est du pays, auraient fait plus d'une quinzaine de morts et une centaine de blessés. Dans cette localité du Turkménistan iranien, à proximité de la frontière soviétique, les « gardiens de la révolution » ont affronté certains éléments de la population et interdit toute manifestation de rue.

De son côté, le président de la République iranienne,

Bani Sadr, devenu aussi président du Conseil de la révolution, a évoqué les concentrations de troupes soviétiques le long de la frontière commune entre l'URSS et l'Iran. Répondant aux questions du *Monde*, il a notamment déclaré : « Je ne sais si cette mesure est liée à la situation en Afghanistan ou si elle constitue une pression sur le gouvernement iranien. En tout cas, j'ai transmis à M. Brejnev : retirez vos troupes d'Afghanistan au plus tôt, autrement vous perdriez tout crédit aux yeux des Iraniens (...). Mes compatriotes se demandent si les sanglants affrontements de Gonbad-

Kabous, et les concentrations de troupes ne visent pas en réalité à nous dissuader de nous porter au secours des rebelles afghans ».

Concernant l'aide promise à la résistance afghane, Bani Sadr estime : « Nous devons d'abord distinguer les groupes afghans liés aux Etats-Unis et au Pakistan de ceux qui combattent vraiment pour l'indépendance de leur pays, ces derniers étant les seuls que nous souhaitons soutenir. La tâche n'est pas aisée et exige du temps ».

Selon Bani Sadr, une proposition iranienne à destination des Etats-Unis,

pourrait intervenir dans les 48 heures, au sujet de la détention des otages à l'ambassade US de Téhéran. Le préalable à la libération de ceux-ci pourrait être circonscrit, selon le président de la République iranienne à une « reconnaissance du droit du peuple iranien d'obtenir l'extradition du Shah et la restitution de sa fortune ». « Les Etats-Unis, a souligné Bani Sadr, n'ont toujours pas compris que l'occupation, par les étudiants, de l'ambassade américaine et mon élection constituent les deux faces de la même monnaie : la volonté d'indépendance de notre peuple ».

Morhange ou le temps qui passe...

Selon que vous serez puissant ou misérable... Sept ans de préparation pour en arriver là : le procès du talc Morhange se concluait (provisoirement) lundi par une série de condamnations que presque tous les commentateurs estiment « sévères ». Pensez donc : de 13 à 20 mois de prison pour quatre dirigeants de société, Hubert Flahant, directeur de la société Givaudan, reconnu coupable d'avoir « diffusé des informations incomplètes, tronquées ou périmées sur les dangers du produit » (l'hexachlorophène - NDLR) est condamné à 18 mois avec sursis. Paul Berry, le PDG de la société Morhange ramasse 13 mois toujours avec sursis pour ne pas avoir contrôlé le talc qu'il vendait. Quant à Maillard et Brunet, deux dirigeants de la SETICO, entreprise de conditionnement où le mélange s'est fait entre le talc et le G II (hexachlorophène), ils écoperont de 20 mois encore avec sursis. En outre, les coupables se partageront les frais, indemnités et dommages-intérêts pour une somme globale d'un peu plus de 600 000 francs.

ce jugement révoltant, sans commune mesure avec les faits incriminés. Sept ans, ça laisse le

temps d'adoucir les blessures, commencer à refermer les plaies les plus vives. Le procès de lundi, c'était la clôture d'une longue bataille d'experts ; on y parlait surtout technique. Les 33 bébés assassinés par le G II, les 145 autres restés plus ou moins handicapés à vie. Tout cela, c'est bien malheureux, mais c'est loin...

Pendant ce temps, les intoxicateurs poursuivent tranquillement leur besogne. Pourquoi s'en priveraient-ils puisqu'on les laisse faire. La société Givaudan s'est retrouvée entre autres, impliquée dans l'affaire de Seveso en Italie pour ne prendre que cet exemple bien connu. Ainsi va « la justice » dans la douce France.

Pourquoi s'acharner à vouloir poursuivre une malsaine vengeance... après tant d'années... Sévère ? le jugement du tribunal correctionnel de Pontoise ? Oui, pour les victimes. Encore, leur a-t-il cette fois été épargné le coup de « la fatalité » ?

Voilà, Givaudan, Morhange, Setico et les autres : vous pouvez recommencer ; ou continuer tranquillement. Cette société est faite pour vous, pour vos profits. Elle protège vos crimes.

C'est aussi pour qu'il n'y ait plus de talc Morhange, de Seveso que nous luttons.

Gérard PRIVAT

Voilà ! Les juges du tribunal correctionnel de Pontoise ne se sont pas laissés attendrir. Le glaive de la justice est tombé, le juste châtiement a frappé les coupables. Notez que ceux-ci avaient la possibilité de faire appel de ce verdict « extrêmement sévère » comme le soulignait la plupart des journaux de mardi matin. C'est d'ailleurs ce qu'ils ont immédiatement fait, sans attendre un seul jour. Le jugement n'est donc pas prêt d'être appliqué. Faudra-t-il encore sept ans d'attente ?

S'il ne s'agissait d'un drame atroce, on pourrait poursuivre longuement — il y aurait matière — le commentaire sarcastique à propos de cette procédure dérisoire, de

Afghanistan

Nouvelles informations faisant état de la vigueur des combats

Le régime de Kaboul s'apprête à expulser tous les journalistes occidentaux en poste dans la capitale afghane. C'est ce qui ressort des propos tenus par les représentants de Babrak Karmal, à quatre journalistes occidentaux, refoulés dimanche, dès leur arrivée à l'aéroport de Kaboul. Cette mesure vise à imposer le black-out sur la situation en Afghanistan, et notamment sur les difficultés que rencontrent les envahisseurs soviétiques. Ceux-ci continuent leur intervention militaire à partir de la capitale : dimanche, selon les correspondants de presse, un intense trafic d'avions de transport et

d'hélicoptères soviétiques avait lieu sur l'aéroport, où des installations radar viennent d'être spécialement aménagées pour supporter un tel trafic, quelles que soient les conditions atmosphériques.

Selon « l'Alliance islamique pour la libération de l'Afghanistan », qui rassemble, depuis quelques jours, plusieurs mouvements de la résistance afghane, les soviétiques auraient subi d'importants revers au cours des derniers jours. Ainsi, « l'Alliance islamique » affirme que les trois quarts des forces d'une colonne blindée soviétique, qui tentait de rallier la ville afghane de Fai-

sabad, à partir de la frontière soviétique, ont dû rebrousser chemin. Selon ces informations, sur 200 chars et autres véhicules blindés soviétiques, rentrés ainsi en Afghanistan, à proximité de la frontière pakistanaise, plus de 150 auraient été repoussés ou détruits, au cours d'engagements qui se sont déroulés il y a environ une semaine. D'autre part, plus à l'Ouest, dans la province du Badaghsan, une vingtaine de chars auraient été détruits et leurs occupants tués, au cours d'une attaque menée contre une colonne blindée soviétique, près de la localité de Keshin. Selon l'un des fondateurs de

« l'Alliance islamique », Ekmatyar, le comportement des troupes soviétiques se modifierait avec les revers ainsi subis : « Les soldats russes, vient-il de déclarer, qui tentaient au début de se concilier la population, voyant qu'ils n'y parvenaient pas, sont devenus plus brutaux et se livrent à des exactions et des destructions ». Toujours selon les mêmes sources, les soldats originaires des Républiques musulmanes de l'URSS, qui composaient une part importante des contingents soviétiques qui occupent l'Afghanistan, seraient en train d'être remplacés par des russes d'Europe.

Izmir (Turquie) :

LES OUVRIERS EN GREVE AFFRONTENT LA POLICE

Le complexe agro-industriel de Tarish emploie 12 000 travailleurs. Après une semaine de grève menée par les ouvriers, la direction a annoncé le licenciement collectif de tous les ouvriers. Dès l'annonce des licenciements, dans les usines de la région, ce sont alors 100 000 travailleurs qui se mettent en grève. La police et la gendarmerie interviennent. La population descend dans la rue apporter son soutien aux grévistes, des barricades se dressent. La police charge et tire des coups de feu. Les affrontements durent deux heures.

Cinq cents personnes sont arrêtées et parquées dans un stade. Il y a au moins 40 blessés dont deux par balles, un enfant de six ans et une femme.

Ce mardi, les commerces de la ville d'Izmir sont fermés en signe de solidarité avec les travailleurs de Tarish et les étudiants de l'université boycottent les cours. Des manifestations de solidarité s'expriment également dans différents endroits, tel à Ankara : ouvriers du gaz et de l'électricité, les chauffeurs de bus qui ont cessé le travail pendant deux heures. Des affrontements avec la police ont eu lieu également à l'université technique d'Ankara où 30 étudiants ont été blessés.

BOYCOTT DE LA RFA AUX JEUX DE MOSCOU ?

Au sein du gouvernement ouest-allemand les prises de position sont de plus en plus catégoriques contre la participation aux Jeux de Moscou. C'est le cas du ministre de la Défense, Apel, du ministre des Affaires étrangères, Genscher. Plus significative est l'attitude de Willi Weyer, puisqu'il est président de la Fédération sportive ouest-allemande et membre du Comité olympique de la RFA. Il considère qu'il est impossible d'ignorer les arguments d'ordre politique. Selon lui, les Jeux incarnent « l'esprit de paix », ils ne sauraient donc se dérouler en URSS.

CINQ MILLIONS DE TCHÉCOSLOVAQUES POURRONT VOIR LA RECONSTITUTION DU PROCES DE PRAGUE

Dans la soirée du mercredi 13 février, les chaînes de télévision ouest-allemande et autrichienne diffuseront la reconstitution du procès qui a eu lieu à Prague les 22 et 23 octobre derniers. Mais ce qui est surtout à signaler, c'est que cinq millions de Tchécoslovaques peuvent capter ces chaînes de télévision, n'en déplaisent à la clique révisionniste au pouvoir !

Ce procès truqué était intenté à six membres du « Comité de défense de personnes injustement poursuivies » (le VONS) qui, depuis novembre, est affilié à la Fédération internationale des droits de l'homme. Les parents des condamnés avaient reconstitué en commun les faits. Traduit en français, le texte avait été présenté le 19 décembre à la Cartoucherie de Vincennes. Il a été reconstitué à Munich, pour l'émission de télévision du 13. Une action se prépare aussi aux Pays-Bas et en Autriche. Les 15 et 16 février, en Avignon, c'est Gérard Gélas qui monte également une reconstitution.

MANIFESTATION CONTRE LES « TRUANDS DU PATRONAT » A VEDENE.

De nombreux travailleurs ont protesté énergiquement contre l'attentat dont a été victime un travailleur immigré en grève avec ses camarades à l'usine Triga de Vedène dans le Vaucluse. La balle, tirée d'une voiture qui s'était approchée tous feux éteints du piquet de grève, s'est logée près d'un rein de Mohamed Dahmani, après lui avoir traversé le foie. A l'hôpital d'Avignon où il se trouve, les médecins ont estimé que ses jours ne sont pas en danger, sans toutefois avoir été encore en mesure de lui extraire la balle.

Pour l'instant, les tireurs courent toujours. Lundi, une manifestation regroupait près d'un millier de personnes devant les grilles de l'usine Triga.

D'autre part, la grève a pris fin. La direction a accepté d'intégrer les primes dans le salaire des travailleurs. Dans ces conditions, les grévistes ont décidé d'arrêter leur mouvement, considérant avoir obtenu satisfaction à leur revendication.

ATTENTION NOUVEAU COMPTE BANCAIRE

Tous les chèques doivent être libellés ainsi :

AUJOURD'HUI PRESSE Société Générale 200 208 66

Attention : les chèques ne doivent plus être libellés « Quotidien du Peuple ».

politique

Présidentielles : Pisani est pour Rocard, Guéna est contre Chirac et Jobert est pour Jobert

Chaque fin de semaine amène son inévitable moisson de prises de position sur les présidentielles de 1981. Dimanche dernier, au Club de la Presse, d'Europe 1, c'est Pisani, ancien ministre de De Gaulle, devenu membre du PS, qui a fait connaître son choix : le meilleur candidat socialiste, c'est Rocard « parce que l'analyse qu'il fait de l'économie du monde est la meilleure (...), parce qu'il a un langage qui convient aux exigences des générations montantes, et parce que j'ai l'extraordinaire chance de travailler avec lui ». A droite, c'est Guéna qui, dans une interview à l'Express, a donné son sentiment : « Je doute qu'un second candidat issu de la majorité puisse obtenir un nombre de voix significatif face au président sortant ». En clair, l'ancien secrétaire général du RPR n'est pas favorable à une candidature Chirac. D'autres candidats s'installent sur la ligne de départ. C'est le cas de Jobert, qui a fait ses confidences dans un dîner-débat à Mennecy (Essonne) : « en état de me présenter, je n'aurai pas de difficulté à trouver des parrains. Cela a d'ailleurs toujours été notre finalité ». Enfin, le RUC (Rassemblement des usagers des services publics et des contribuables) a décidé de présenter un candidat : lors des assises du mouvement, l'unanimité s'est faite sur Fouquet, secrétaire général.

Barre souhaite que l'ECU européen puisse faire pièce au dollar

La (courte) visite que vient d'effectuer Barre aux États-Unis n'était peut-être pas aussi « privée » qu'il n'a été dit. Dans les trois conférences qu'il a prononcées, notre « meilleur économiste » a développé quelques thèmes qui pourraient donner lieu à des initiatives françaises dans les prochains mois, et notamment lors du sommet des pays industrialisés, qui doit se dérouler à Venise en mai prochain.

La principale de ces initiatives concernera le système monétaire international, dont le dérèglement est, selon Barre, la cause principale de l'inflation, avant même les hausses du pétrole. A l'occasion du sommet de Venise, la France pourrait proposer diverses mesures allant dans le sens d'une plus grande coopération entre banques centrales et d'un renforcement du Fond Monétaire International (FMI). Mais, surtout, la France voudrait que l'ECU européen soit « mis à la disposition » d'autres pays. L'objectif final étant que l'ECU européen soit en mesure de faire pièce au dollar dans le système monétaire international.

Pour avoir exigé les libertés démocratiques pour les soldats du contingent, 36 personnes inculpées

Le premier procès aura lieu mercredi, à Dijon

En plusieurs fois, et d'abord ce mercredi 13 février et le vendredi 22 février, 40 militants de Chambéry vont être jugés pour « incitation de militaires à la désobéissance ». Deux tribunaux, ceux de Dijon et de Chambéry, sont même mis à contribution pour ces procès assez exceptionnels.

L'affaire vient de loin, et illustre bien la réalité du pouvoir giscardien. Depuis plusieurs années, les militants du PSU distribuaient régulièrement des tracts aux appelés du 13e bataillon de chasseurs alpins (13e BCA). Ils distribuaient aussi, sans être inquiétés, le journal du comité de soldats, « Le Chasseur à lapins ».

Relativement indifférents à cette action, le pouvoir réagit une première fois en avril 1977, quand deux distributeurs furent interpellés. Plus d'un an après, un des principaux animateurs du

PSU, Jean Bérard, est interpellé à l'issue d'une diffusion, et aussitôt inculpé d'« incitation de militaires à la désobéissance, diffamation envers un chef de corps et diffusion de bulletins sans mention de l'imprimeur ». La réaction est immédiate : à l'appel du PSU, de la Ligue des Droits de l'homme, du PCML et de personnalités, une quarantaine de personnes reprennent les diffusions, en le faisant savoir largement. Elles sont aussitôt arrêtées, et 36 d'entre elles, dont trois militants du PCML, sont à leur tour inculpées. La volonté répressive du ministre Bourges (c'est sur sa demande directe qu'ont eu lieu les inculpations) va cependant être mise en échec par l'ampleur de la riposte.

Une soixantaine de personnes se déclarent à leur tour solidaires des inculpés, et se mettent à diffuser les fameux bulletins incriminés.

Elles vont même jusqu'à prévenir régulièrement la police des lieux et heures de distribution. Mais la police n'est plus là pour constater le « délit ». Une quarantaine d'inculpations, c'est beaucoup, mais une centaine, ce serait inévitablement donner une audience nationale à l'affaire, et ça, le pouvoir ne le veut pas. C'est d'ailleurs pour cela qu'il a préféré éviter que l'affaire ne soit prise en main par la Cour de Sécurité de l'Etat.

A la veille du procès, la situation est ainsi des plus paradoxales : 36 personnes sont inculpées, mais une soixantaine d'autres commettent le même « délit », en en amplifiant même l'audience, sans qu'elles soient inquiétées ! De toute évidence, l'affaire a placé le pouvoir dans une singulière contradiction : to-

lérer la distribution aux appelés du bulletin du comité de soldats, c'eût été créer un précédent. Mais aller jusqu'au bout, c'est-à-dire inculper une centaine de personnes, c'eût été donner une importance trop grande à l'affaire, dans un moment où le pouvoir cherche à démontrer que tout va bien dans l'armée, et que les « problèmes » apparus en 1975 sont résolus.

Restent les faits. Et les faits, ce sont que 36 personnes vont être jugées, pour avoir réclamé la liberté d'expression, la liberté de réunion, la liberté d'information, et la liberté de publication pour les soldats. Pour exiger la relaxe de tous les inculpés, des pétitions de soutien circulent à Chambéry et des manifestations auront lieu devant les tribunaux lors des procès successifs.

PS-PCF : affrontements sur le front de la presse

L'affrontement entre PS et PCF touche aujourd'hui tous les secteurs de la vie politique et la presse n'en est bien sûr pas exempte. Ainsi, pour spécifier la campagne nationale de la direction du PCF, les responsables locaux de ce parti s'en prennent-ils, et avec quelle virulence, aux journaux suspects de « social-démocratie ».

A Lyon et dans sa région, c'est Le Progrès qui devient la cible privilégiée des dirigeants du PCF. On sait que Le Progrès sous l'impulsion de son nouveau PDG Jean-Charles Lignel, a résolument changé d'orientation politique dans les derniers mois, à tel point que son ancien associé, Le Dauphiné Libéré, tente régulièrement de lui affubler le vocable de journal « gauchissant », quand ce n'est pas carrément de journal « gauchiste ».

Avec d'autres arguments, le PCF aussi fait du Progrès sa cible principale. Profitant des révélations faites par Le Progrès sur « l'affaire Maillet », cet entrepreneur qui aurait travaillé à coup de pots-de-vin avec certaines municipalités PCF, l'association départementale du

Rhône des élus PCF vient de faire distribuer un tract où l'on peut lire : « Bien que pris en flagrant délit de mensonge, Le Progrès poursuit son entreprise politique contre les élus communistes. Seul quotidien régional à agir de la sorte, Le Progrès s'enfonce dans une campagne haineuse d'anticommunisme... » Ainsi donc, et pour les besoins de sa polémique, la direction régionale du PCF en vient à dédouaner les autres journaux locaux : Le Dauphiné Libéré, ou le très giscardien Journal Rhône-Alpes de Amouroux se voient discerner, a contrario, un brevet d'honnêteté... Cette très curieuse attitude du PCF s'explique par une autre raison : privés de journal local depuis la disparition de l'éphémère Point du Jour, de nombreux militants du PCF se sont reportés sur le nouveau Progrès dont ils jugent le contenu, malgré tout, plus correct que celui du Dauphiné Libéré, par exemple.

La réaction du PCF s'explique donc aussi par la nécessité d'éviter que trop de ces adhérents n'en viennent à lire Le Progrès, et ne soient « contaminés ».

L'OFFENSIVE DU MATIN DANS LE NORD

Dans le Nord, la situation est différente, mais les pré-occupations sont les mêmes. Liberté, le quotidien régional du PCF, vient de déclencher une très vigoureuse offensive contre ce qui n'est encore qu'un projet, celui d'une édition régionale du Matin. Depuis plusieurs mois déjà, Perdriel envisage en effet de lancer un Matin du Nord, tiré à 50 000 exemplaires, et dont 10 des 40 pages seraient consacrées exclusivement à la région Nord-pas-de-Calais. Prévu initialement en février, la sortie de ce Matin du Nord pourrait se faire en mars ou avril, après que Perdriel eut réglé quelques problèmes de trésorerie (augmentation du capital) et d'imprimerie (peut-être un accord avec Hersant). La motivations du journal officieux des rocardiens sont simples. L'appétit vient en mangeant.

Après un début laborieux, Le Matin a nettement distancé L'Humanité dans ses ventes depuis septembre 1979. (83 000 exemplaires quotidiens, contre 76 000 à

L'Humanité). Du coup, Perdriel se sent maintenant de taille à aller chasser sur les terres régionales du PCF. Dans Liberté, Roger Delbarre, rédacteur en chef, n'y va pas par quatre chemins pour contrecarrer l'offensive : « Le Matin du Nord est un organe de liquidation, au nom des intérêts capitalistes des grandes industries de notre région », le tout « derrière de grandes déclarations de gauche ».

Les impératifs commerciaux ne sont bien sûr pas étrangers à cette offensive : l'apparition d'un nouveau quotidien régional se situant à gauche provoquera inévitablement une baisse dans les ventes de Liberté, qui sont déjà en régression.

Mais l'essentiel n'est pas là. En s'en prenant au Progrès, ou au Matin du Nord, le PCF prolonge simplement une opération politique engagée depuis un moment déjà : celle qui consiste à tenter de développer chez ses militants la « vigilance » face à tout ce qui est écrit en dehors de la presse du PCF.

N.D.

CORSE SOLIDARITE HALTE à la REPRESSION

16 février 20 h 30 bourse du travail montreuil

Achetez tous les jours, dans le même kiosque, le Quotidien du Peuple

CFDT Rhône Alpes : « Unité d'action, oui... mais sans complaisance » !

La région Rhône-Alpes CFDT vient de tenir une importante conférence de presse destinée à préciser, après les Conseils nationaux et régionaux de la CFDT, son orientation pour l'action, ses positions quant à l'unité syndicale et à la situation internationale, dans le contexte de l'inva-

Sachant que l'intervention de l'URSS en Afghanistan et l'application de l'accord interconfédéral de septembre 1979 créent des tensions dans le mouvement syndical, cette prise de position de Rhône-Alpes CFDT était attendue. Certains militants des départements du Rhône ou de l'Isère par exemple, semblaient visiblement gênés jusque là : déçus et perplexes devant l'attitude de la CGT dans la pratique d'unité d'action, condamnant en général l'agression soviétique en Afghanistan, ils n'osaient prendre position (« de peur de hurler avec les loups, Carter et Giscard ») et se réfugiaient parfois dans l'évacuation des débats politiques. La claire prise de position confédérale (« guerre à la guerre » d'Edmond Maire, notamment) troublait même certains syndicalistes, gênés de se sentir « pour une fois d'accord avec Edmond », lorsqu'ils l'avaient combattu à Brest...

DES BASES SOLIDES POUR AVANCER

L'Union Régionale CFDT a su aller au devant des interrogations et s'est efforcée de dissiper toute équivoque, en ramenant net-

tement les discussions sur le domaine de l'action et des responsabilités syndicales dans la période.

Pour l'UR Rhône-Alpes « les préoccupations essentielles sont la recherche de propositions d'action pour mobiliser les travailleurs et arracher des résultats sans plus tarder », mais ce sont aussi « les menaces pour la paix, pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et pour les libertés ». Dans ces conditions « agir et débattre ne vont pas l'un sans l'autre ».

Au plan international, la CFDT veut appeler un chat un chat, et le coup de Kaboul une agression. Il y a là un réel sujet de divergence avec la CGT et le PCF. « Notre volonté unitaire ne peut pas nous conduire à nous taire sur l'impérialisme de l'URSS ni sur l'alignement du PCF. Nous ne pouvons pas non plus ne pas exprimer notre déception devant la position de la CGT. Nous savons aussi que cette position déçoit des adhérents et des militants de la CGT. (...) La CFDT Rhône-Alpes ne jouera pas le jeu malsain de la complaisance ». Pour elle, ce qui compte c'est que « les travailleurs ont

besoin de vérité et de débats ». Mais, cela ne conduit nullement la CFDT à mêler sa voix « à ceux qui sont muets lorsqu'il s'agit des interventions américaines ou françaises ». Ayant nettement condamné les expéditions de Giscard en Afrique, les interventions des USA au Vietnam et en Amérique latine, il n'y a pas lieu d'être « muets sur Kaboul » !

dominateur, il faut dépasser les rivalités (entre organisations, entre structures professionnelles et interprofessionnelles, entre corporations) et faire converger nos efforts et nos pratiques ».

RELANCE DE L'ACTION

D'autant plus que cela ne signifie nullement rechercher la rupture avec la CGT, elle-même traversée par cette affaire. Bien au contraire, c'est un appel à l'unité pour un « travail sur le terrain et la rigueur de ce travail syndical » qu'a lancé l'UR CFDT. Pour elle, il y a urgence à « traduire en revendications concrètes adaptées à l'entreprise » les grandes lignes de l'accord de septembre 1979, toujours valide.

Rappelant que le dernier trimestre 1979 a témoigné, notamment avec Merlin Gérin et Mavilor, de cette validité et de son utilité dans l'action, la CFDT Rhône-Alpes a souligné qu'« aujourd'hui pour vaincre les résistances d'un patronat sûr de lui et

Concluant sur la relance de l'action, l'UR proposait des mobilisations prioritaires sur les bas salaires et le SMIC à 2 700 F (base avril 1979), les 35 heures pour la création d'emploi, les droits des travailleurs et des syndicats, les garanties collectives pour les hors-statuts.

La CFDT concluait alors sur les terrains de lutte qu'elle entend discuter avec la CGT et les travailleurs : emploi menacé dans les branches (automobile) et les régions (Roanne, Saint-Etienne, Ardèche), action sur le ticket modérateur de la Sécurité sociale, mais aussi IVG, et nucléaire (pour l'arrêt des travaux, un débat public et une diversification des ressources), car « il faut empêcher la catastrophe avant qu'elle se produise »... Un encouragement donc à une relance de l'action là aussi, au moment où à Plogoff se développe la contestation populaire !

Correspondant

Cacharel (St-Christol, Gard) : les ouvrières en grève contre les cadences infernales

Environ 80 % des ouvriers et ouvrières de l'entreprise de confection Cacharel à Saint-Christol-lès-Alès (Gard) sont actuellement en grève totale.

La grève dans cette usine qui compte 174 salariés a commencé le 31 janvier. A son origine, deux exigences : la diminution des cadences de travail très rapides sur les postes de travail, ainsi qu'une augmentation des salaires.

Précisons que le groupe Cacharel est spécialisé dans le prêt-à-porter et comprend quatre entreprises dans ce même département du Gard : à Sommières, Nîmes et Bessègues ainsi que Saint-Christol.

Saint Malo : des marins non payés depuis 10 mois

Depuis une douzaine de jours, un cargo de nationalité grecque est bloqué à quai dans le port breton de Saint-Malo. Depuis douze jours, les marins qui se trouvent à son bord, au nombre de dix-neuf, sont en grève. D'origines pakistaise, somalienne, ceylanaise, ils exigent un changement radical de leurs conditions de vie, de travail et de salaires. Depuis dix mois, ces marins n'ont en effet presque pas été payés. Ils étaient à peine nourris (!) et le peu de nourriture qu'il leur était attribué quotidiennement était constitué pour l'essentiel de pâtes et de riz. Quant à leurs conditions de vie, signalons seulement que les douanes ou bateau étaient inutilisables, les lavabos éventrés, l'électricité quasi-inexistante, les ampoules à bord étant pour l'essentiel grillées !

Sans compter l'odeur que devaient respirer les marins : celle de la viande avariée entreposée dans les chambres froides du navire.

Devant la grève et le soutien qu'elle reçoit à Saint-Malo, notamment de la part des marins et dockers de cette ville, un représentant de l'armateur grec à qui appartient le bateau vient de payer les arriérés des marins grévistes, en tout une somme de 110 000 F ! Reste les autres revendications.

Après la rencontre CGT-CFDT du 29 janvier

La CFDT pour une « dynamique de l'unité d'action » ?

Vendredi 8 février, le bureau national de la CFDT a fait le point dans une conférence de presse des travaux du dernier conseil national. Le bureau national a indiqué que ce conseil, tenu les 6 et 7 février, a « confirmé la politique d'action décidée par son 38e congrès et appelé ses organisations à poursuivre la mobilisation massive des travailleurs autour des objectifs prioritaires retenus dans l'accord d'unité d'action avec la CGT du 17 septembre 1979 ».

Ces objectifs prioritaires, la CFDT les rappelle :

— Le SMIC à 2 700 F et la revalorisation des salaires minima.

— La réduction du temps de travail vers les 35 h, en fixant une étape précise pour 1980 dans chaque secteur.

— Le droit d'expression des travailleurs.

Elle y ajoute en outre, « la revalorisation des contrats collectifs », la question des hors-statuts qui sera discutée dans un prochain conseil national, la bataille sur le ticket modérateur, et les revendications des travailleurs surtout autour du 8 mars, journée internationale des femmes.

Le bureau national est aussi revenu sur la rencontre CGT-CFDT du 29 janvier. Le désaccord des deux organisations syndicales a porté selon le BN principalement, non sur les questions internationales, mais sur les « objectifs et méthodes d'action ». Selon la délégation de la CFDT, « la CGT qui n'était pas en état de discuter des revendications, n'a pas voulu aller au-delà d'une déclaration de principe pour ce jour-là », ce qui n'était pas le but de la CFDT.

Quant à la mobilisation, la CFDT estime qu'elle « marque le pas », dans la période

actuelle, et cela pour quatre raisons : « La période de janvier qui n'est jamais très bonne, les blocages patronaux qui sont très forts, le désaccord CGT-CFDT, et l'attitude du PCF qui poursuit ses attaques incessantes contre la CFDT et qui ne souhaite pas que l'accord de septembre soit reconduit ». Analyse qui conduit la CFDT à adopter un « ton offensif, déterminé et résolument unitaire », et une tactique pour « redonner confiance aux travailleurs de leur force et

reconstruire l'espoir » : adapter les objectifs prioritaires et passer à l'action pour obtenir des résultats.

La direction confédérale de la CFDT veut mettre en place, par le biais des fédérations, une « dynamique de l'action », qui serait aussi une « dynamique de l'unité d'action ». Elle cite en exemple l'action des fédérations CFDT et CGT de la chimie qui appellent le 4 mars prochain 10 000 chimistes à Paris, pour la défense de la convention collective.

Pour téléphoner au
Quotidien du Peuple

NOUVEAU NUMERO

205-51-10

Le Quotidien du Peuple

Directeurs politiques : Jacques Jurquet, Charles Villac
Rédacteurs en chef : Pierre Burnand, Gérard Privat

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 - 75927 Cédex 19

Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par ILN - Paris Distribué par les NMPP
Commission paritaire : 56 942

Victime d'une 2e tentative d'assassinat

Mugabe, leader nationaliste du Zimbabwe, accuse le gouverneur britannique de partialité

La nouvelle tentative d'assassinat contre le dirigeant nationaliste du Zimbabwe, Mugabe, montre que l'audience populaire croissante de l'organisation qu'il dirige, la ZANU, fait peur à ses adversaires du régime raciste rhodésien qui n'hésitent pas devant les crimes pour empêcher une victoire électorale de la ZANU.

Malgré ce nouvel attentat (le deuxième en quinze jours depuis le retour triomphal de Mugabe en Rhodésie après cinq années d'exil), le gouverneur britannique, Lord Soames, chargé de faire respecter le cessez-le-feu, continue de s'en prendre à la ZANU, qu'il accuse, malgré les preuves contraires qu'elle apporte, de violer le cessez-le-feu. C'est ainsi qu'il a exclu de la campagne électorale l'un des candidats de la ZANU et qu'il s'est arrogé le droit d'interdire certains meetings électoraux ou même un parti.

Alors que cette mesure sélective viserait surtout la ZANU, le gouverneur britannique ne prend aucune mesure pour assurer la sécurité de Mugabe et de réprimer les auteurs des attentats qui se succèdent contre le leader de la ZANU.

Au cours d'un meeting rassemblant 30 000 personnes, Mugabe a sévèrement critiqué l'attitude partielle de Lord Soames. Répondant aux observateurs britanniques qui accusent la ZANU d'être responsable des violations du cessez-le-feu, Mugabe a dit : « Ceux-ci travaillent à partir des rapports communiqués par

le quartier général de l'armée rhodésienne, notre ennemie. Nous leur demandons d'aller enquêter eux-mêmes à travers le pays (...) Nous ne sommes pas parfaits, mais si vous demandez aux gens : qui sont les intimidateurs, ils vous diront : les auxiliaires ». (agents de l'évêque Muzorewa, au service des racistes rhodésiens - NDLR).

QUI VIOLE LE CESSEZ-LE-FEU ?

Mugabe a accusé le gouverneur britannique d'avoir violé l'accord de cessez-le-feu : en ayant autorisé des troupes d'Afrique du Sud à stationner en Rhodésie, en ayant laissé l'armée raciste rhodésienne et les « auxiliaires » se redéployer hors de leurs bases et en ayant laissé faire un bombardement aérien près d'un camp de rassemblement de guérilleros noirs.

Mugabe a également déclaré : « Si le gouverneur interdit la ZANU, celle-ci s'estimera dégagée des Accords signés à Londres et ne pourra pas continuer à garder ses guérilleros dans les camps de rassemblement (...). S'il nous bannit, on retourne au point de départ. Il doit choisir entre la paix et la guerre, nous n'aurons pas le choix ».

Mugabe estime également que Lord Soames n'est pas neutre : « Il a son propre cheval dans les élections. Il voudrait que l'évêque Muzorewa ou un autre l'emporte, mais pas nous ».

Claude LIRIA

Jeux olympiques de Moscou

Le grand nettoyage

Tandis que s'ouvrent les Jeux Olympiques d'hiver de Lake Placid, aux USA, le No 5 de l'Épique, réalisé par le COBOM (Comité pour le Boycott des Olympiades de Moscou) est paru.

Des articles font le point de la répression qui frappe la classe ouvrière, les peuples des différentes nationalités et les milieux de l'opposition soviétique. D'autres traitent des Jeux Olympiques de 1936 à Berlin dans l'Allemagne nazie. On peut lire aussi plusieurs informations dénonçant la répression aux USA, contre les Noirs et les Indiens en parti-

culier.

Sous le titre *Moscou : Jeux asilaires-Lake Placid : jeux pénitentiaires*, l'Épique écrit : « De la même façon que nous appelons au boycott des Jeux Olympiques de Moscou, nous appelons également au boycott des Jeux d'hiver de Lake Placid ».

Nous publions ci-dessous de larges extraits d'un article de l'Épique qui rappelle quelques mesures prises par les autorités d'Union soviétique pour nettoyer Moscou avant les Jeux.



« Moscou compte environ 8,5 millions d'habitants. Pour avoir le droit d'y vivre, il faut l'indispensable « propiska », le permis de séjour et de logement dans la capitale. En plus, chaque jour, deux millions de Soviétiques supplémentaires y viennent de province principalement pour y faire des achats, car dans la situation de pénurie que connaît le pays, la capitale, bien que mal approvisionnée, fait encore figure de paradis pour les provinciaux.

Les autorités ont décidé de nettoyer la ville pour la durée des Jeux : réduire sa population au maximum et empêcher la migration des provinciaux.

Les raisons : d'abord éviter les problèmes d'approvisionnement dans la capitale... éviter les queues devant les magasins qui pourraient donner une très fâcheuse image de marque aux touristes. Il s'agit ensuite de résoudre les problèmes d'hébergement des 500 000 personnes qui se trouveront chaque jour en même temps dans la capitale. Et il s'agit aussi d'assurer la bonne marche des

transports. Bien entendu, le danger de contamination idéologique de la population n'est pas absent des motivations des autorités. (...)

La question que se posent les Moscovites est aujourd'hui : qui pourra résider à Moscou pendant les Jeux, voire qui pourra y pénétrer ?

Tous les parents sont donc invités à envoyer leurs enfants en colonie de vacances ou chez des parents de province. De même, les adolescents sont invités à prendre des vacances prolongées.

Pour les étudiants, que l'on considère comme les plus vulnérables à la conta-

mination occidentale, ce sera encore plus simple : tous les établissements d'enseignement supérieur fermeront leurs portes un mois plus tôt que d'habitude. De plus, des voyages touristiques à des tarifs tout à fait avantageux leur seront proposés... au bord de la mer Noire, loin de la contamination.

Toutes les administrations qui ne sont pas directement concernées par les Jeux seront mises en veilleuse. Inutile de préciser que l'écrasante majorité des bons de vacances distribués par les syndicats seront mis du 15 juillet au 15 août à la disposition des habitants de Moscou et des autres villes olympiques. (*Le Monde* 13-12-1979).

De plus, la police a commencé à faire la chasse à tous ceux qui sont à Moscou en résidence illégale. Les directeurs des usines et entreprises moscovites ont par ailleurs été priés de dresser pour le 1er

avril la liste « des ivrognes, des psychotiques, des turbulents et des juifs qui ont demandé à émigrer », pour qu'on puisse en nettoyer les villes. Précisons que la catégorie des psychotiques comprend non seulement d'anciens malades mentaux, mais aussi ceux que les autorités considèrent comme peu sûrs. (*Le Monde* du 6-01-1980).

A moins de disposer d'un ordre de mission (Komandirovka) ou d'un bon de voyage (Poutiovka), accompagné d'un billet pour une manifestation sportive, il sera impossible à un Soviétique de province de venir à Moscou. Ces bons de voyage ainsi que les places sur les stades seront délivrés par des syndicats à 300 000 Soviétiques triés sur le volet.

Moscou, ville propre. »

Après l'ouverture de la session du CIO

A l'occasion de la session du Comité international olympique (CIO) à Lake Placid, aux États-Unis, où se tiennent les Jeux Olympiques d'hiver, le secrétaire d'État américain Cyrus Vance, a formellement pris position pour le boycott des Jeux Olympiques de Moscou. Il semble, d'autre part, que l'Allemagne de l'Ouest s'achemine de plus en plus vers un boycott des Jeux de Moscou.

Les autorités soviétiques, quant à elles, essaient de jouer à fond sur le mythe de la séparation du sport et de la politique. Tandis que l'Agence Tass qualifiait le discours de Vance de « grossière ingérence politique dans les affaires du CIO », la délégation soviétique qui participe aux Jeux Olympiques de Lake Placid tenait à se féliciter de la tenue de ces jeux...



L'affiche officielle des Jeux de Moscou, dans une rue de Kaboul...

Conférence de Genève sur le désarmement

Condamnation de l'invasion russe de l'Afghanistan

C'est le 5 janvier que s'est ouvert, à Genève, la session de 1980 sur le désarmement. Dès le premier jour, un bon nombre de pays ont condamné l'invasion armée de l'URSS en Afghanistan. Face à cette condamnation, le délégué soviétique n'a pas dit un mot sur la situation présente en Afghanistan. Dans son intervention, il a continué à répéter ses refrains soporifiques sur « la détente » et « le désarmement ».

Le chef de la délégation chinoise, Zhang Wenjin, vice-ministre des Affaires étrangères, a qualifié ce qui est appelé la première décennie du désarmement « accélération de l'expansion des armes ». Car, dit-elle « ne s'est soldée par aucun résultat satisfaisant pour les peuples des différents pays. Au contraire, l'expansion de l'armement

et la production et le développement d'armes n'ont cessé de s'intensifier dans les superpuissances ».

Et à propos de l'URSS : « Cette superpuissance a formulé des propositions prétendument nouvelles à ce sujet au moins une fois par an, mais en même temps, elle faisait à chaque fois un pas de plus dans la voie de l'expansion des armes ».

Il a ajouté : « De nombreux pays non-alignés ont énergiquement demandé que soit élaboré un programme global de désarmement contenant des principes et des mesures concrètes. Nous sommes favorables à la discussion de ce problème dans ce comité. Un tel programme doit traduire pleinement les positions raisonnables de tous les pays et faciliter les efforts futurs pour réaliser un désarmement authenti-

que.

Nous sommes d'avis que l'interdiction complète et la destruction totale des armes nucléaires sont essentielles pour éliminer la guerre nucléaire et la menace nucléaire (...). L'arrêt des essais nucléaires ne peut à lui seul restreindre l'expansion des armes nucléaires des superpuissances, ni réduire leurs arsenaux nucléaires. C'est pourquoi, cette mesure ne pourra à elle seule entraîner le désarmement nucléaire.

(...) Il ne faut pas négliger la réduction des armes conventionnelles, à cause de la menace réelle d'une guerre conventionnelle... le moyen approprié est d'accorder une importance égale au désarmement conventionnel et au désarmement nucléaire et les deux doivent se poursuivre conjointement. C'est là notre position ».

Pologne

48 heures avant l'ouverture du congrès du Parti ouvrier unifié polonais qui débutait ce lundi à Varsovie, la police a procédé à de nouvelles rafles dans les milieux de l'opposition.

13 personnes, membres du KOR (Comité d'autodéfense sociale) ont été arrêtées et gardées à vue pendant presque deux jours.

Il y a une dizaine de jours, le message du premier secrétaire du parti polonais, Gierek, adressé à son prédécesseur, Go-

mulka, avait inquiété la population. En effet, Gomułka était dirigeant au moment de l'insurrection populaire dans les ports de la mer Baltique en 1970, il n'avait pas hésité à lancer l'armée et la police contre les ouvriers en grève, faisant plusieurs dizaines de morts parmi ceux-ci. Et, tout dernièrement, 190 ouvriers de Gdansk ont été menacés de licenciements en raison de leur participation à un mouvement revendicatif dans leur usine.

Soweto (Afrique du Sud)

20 000 Africains ont assisté aux obsèques d'un guérillero nationaliste tué par la police raciste d'Afrique du Sud, lors d'une prise d'otages dans une banque.

L'enterrement qui avait lieu à Soweto, l'immense cité-dortoir, essentiellement peuplée de Noirs, a été massivement suivi malgré les barrages routiers établis par 500 policiers sur les routes menant à Soweto. Plusieurs centaines de personnes ont ainsi été empêchées de participer à l'enterrement.

EXPULSIONS, RACISME NON !

• Rodez : après la condamnation d'un cafetier raciste, un nouveau procès en perspective

Rodez, le 19 octobre 1979, au café PMU de la place d'Armes... Ce jour-là, quatre travailleurs immigrés ont attendu d'être servis pendant plus d'une heure. Trante-deux personnes avaient alors décidé d'aller témoigner le soir-même au commissariat pour soutenir leur dépôt de plainte.

Puis des actions avaient été menées par un collectif composé d'une vingtaine d'organisations, dont le PCML, pour populariser la lutte, informer la population de Rodez sur le développement du racisme dans la ville et préparer une large mobilisation en vue du procès.

UN PROCES PREPARE PAR UNE LARGE MOBILISATION

Les conférences de presse, les tracts distribués dans toute la ville, la fête «Français-Immigrés», qui rassemblait 900 personnes le 9 novembre, la constitution d'une ASTI (Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés) ont contribué à maintenir un climat anti-raciste en attendant le jour du procès. Enfin, le 30 janvier (toutes les actions menées ne sont certainement pas pour rien dans la rapidité du jugement), les quatre immigrés, Asmakaer le patron et les 32 témoins, étaient convoqués au tribunal de Grande Instance de Rodez, un procès qui fut long, puisqu'il dura 8 heures, et passionnant. Une foule nombreuse, deux cents personnes environ, s'était déplacée.

Asmakaer, le patron raciste a vainement essayé de montrer que c'était un coup monté.

L'HISTOIRE DU COUP MONTE

«Il y avait plus de monde que d'habitude, des gens pas habitués au café... J'ai reçu un coup de téléphone anonyme... Jacques tu vas avoir des ennuis... J'ai vu dehors des voitures pleines de Nord-Africains... Un coup monté... des provocateurs... Je suis honnête... Je n'ai jamais dit à nos serveurs de ne pas servir des Nord-Africains... d'abord, certains ont mangé à ma table.»

Sa défense, entièrement fautive, est suivie par les témoignages des trois Nord-Africains. Puis les 32 témoins sont appelés un à un. Tous les témoignages accusent Asmakaer. L'avocat de la partie civile, Maître Daribère, (membre du MRAP) fait citer à la barre trois autres témoins : 3 algériens qui ont été victime de refus de services, et même de tabassage dans ce café. L'avocat veut ainsi montrer que ce qu'on juge à ce procès, «ce n'est pas un homme qui a refusé 4 consommations,

mais un raciste qui a plusieurs fois tabassé ou humilié des immigrés». L'un de ces immigrés, montrant d'un doigt accusateur Asmakaer, lance : «Ce monsieur-là, il est contre les peaux noires».

Quant à Asmakaer, qui avait promis un peu vite d'amener cent témoins, il n'a pu en amener qu'un seul.

Les trois avocats des immigrés se sont succédés, replaçant le procès dans un contexte plus général de racisme, rappelant l'affaire du bar des Arènes et d'Ali Abdui à Toulouse, notant la recrudescence des exactions racistes. Le procureur de la République a du, devant le bruit fait par cette affaire, réclamer au patron du café une amende allant de 3 000 à 4 000 F.

L'avocat de la défense, quant à lui, n'a guère brillé : «L'anti-racisme est une mode, comme le viol l'a été... Inutile de dire que les réactions hostiles de la salle se sont faites entendre».

AFFICHE QUINZE JOURS SUR LE CAFE

Mis en délibéré, le résultat du procès était connu il y a quelques jours : «asmakaer a été coupable de discrimi-

nation raciale. En conséquence, il est condamné à verser 4 000 F d'amende, 1 000 F à chaque plaignant et 1 000 F à la Ligue des Droits de l'Homme pour dommages et intérêts. De plus, cette condamnation sera affichée pendant quinze jours sur son café, et sera insérée dans les trois journaux locaux», dit le jugement. 8 000 F, ce n'est sans doute pas grand chose pour le patron du café, mais les huit heures de procès, la condamnation, l'affiche sur son café, le compte-rendu du procès dans la presse locale ne lui auront certainement pas fait une bonne publicité.

Cette victoire a incité les anti-racistes de Rodez à lutter contre toute forme de racisme. L'ASTI va essayer d'informer localement sur les actes racistes à Rodez, et un collectif «contre le racisme», regroupant 16 organisations et mouvements, s'est constitué. Ce procès terminé, un autre procès contre un acte raciste se prépare. Accusé... Asmakaer, encore lui. Pour avoir tabassé, avec ses gorilles, un travailleur immigré qui a déposé plainte pour coups et blessures !

CORRESPONDANT

• Nantes : contre les expulsions d'immigrés, le mouvement se poursuit ! Les lycéens dans la bataille

A Nantes les étudiants poursuivent leur mouvement pour empêcher l'expulsion des étudiants et des travailleurs étrangers sur lesquels pèsent des menaces précises (au moins trois étudiants et deux travailleurs). L'ensemble des facultés est frappé par cette grève : architecture, lettres, sciences, sciences économiques, droit.

Les lycées aussi sont en grève, jeudi dernier a eu lieu une manifestation regroupant 700 élèves de 4 lycées. Ils se battent sur 3 thèmes :
- Contre les expulsions pour la solidarité français-immigrés.
- Contre la suppression du «pionnat» pour les étudiants.
- Contre la loi Beullac sur le problème des LEP.

Actuellement le mouvement lycéen s'étend. Mercredi 13 février à 17 h 30, a lieu une manifestation contre les expulsions regroupant les lycéens, les étudiants et certaines sections CFDT dont le SGEN, l'INSEE et des sections de la Santé.

Mardi soir 12 février à 20 h 30 à la fac de Droit, avait lieu une soirée d'infor-

mation organisée par la commission chargée d'étudier les lois Bonnet-Stoléru avec le Collectif de Soutien aux Travailleurs Immigrés, les Amis de Rachid et Nasser, des membres du Syndicat de la Magistrature, du Syndicat des Avocats de France, et de SOS-Refoulement.

• Contre le projet de loi Stoléru, appel du Comité de Vigilance de St Denis

«Le pouvoir s'apprête avec la loi Stoléru à achever la mise en place de son arsenal juridique et policier contre les travailleurs immigrés. (...)

Jusqu'à présent la riposte à cet ensemble de mesures a été faible, isolée, pour tout dire peu efficace. (...)

Nous ne pouvons nous satisfaire de cet état de chose. Les mobilisations à Angers contre les mesures d'expulsion d'étudiants marocains montrent qu'il est possible de s'opposer à ces lois, à leur application.

Le vote de la loi Stoléru lors de la session de printemps du parlement, doit être l'occasion d'une mobilisation nationale de grande ampleur, regroupant tous ceux ou celles qui refusent ces lois scélérates.

Nous Comité de Vigilance de Saint-Denis, nous lançons un appel à tous ceux ou celles prêts à se mobiliser, à toutes les associations, organisations, partis, pour que se multiplient les comités unitaires contre les lois Bonnet-Stoléru-Ornano sur les quartiers, les locali-

tés, les entreprises, les établissements scolaires, parce qu'il existe de nombreux cas de répression aujourd'hui contre des jeunes, des femmes, des travailleurs immigrés, pour qu'une telle mobilisation se réalise, qu'elle prenne un caractère de masse, et puisse déboucher au moment du vote des lois par des manifestations centrales.

Pour préparer cette échéance nous appelons d'ores et déjà l'ensemble des comités unitaires qui existent ou qui se créeront par la suite, ainsi

que toutes les associations, organisations, groupements démocratiques, prêts à s'engager dans la campagne, à participer à une coordination régionale qui se tiendra, dans un premier temps pour la Région parisienne, le 1^{er} mars à Saint-Denis.

Cette coordination permettrait de faire le point des mobilisations locales et pourrait élaborer des propositions d'action au niveau régional et national».

Le Comité de Vigilance de Saint-Denis

Pots-de-vin

Cinq hauts fonctionnaires écroués

C'est après la mise en règlement judiciaire d'une société de construction métallique de Ligny-en-Barrois (Meuse) que l'affaire a été découverte. Les fonctionnaires impliqués dans cette affaire appartiennent au ministère de la Défense et à la RATP. Dans cette affaire de corruption les dessous de table s'élevaient à plus de 4 millions de francs.

C'est à la suite de la faillite frauduleuse des frères Rouméas que la section économique et financière de Nancy a découvert la caisse noire constituée grâce à une comptabilité truquée. Grâce à l'argent de cette caisse les patrons des établissements Rouméas auraient acheté des hauts fonctionnaires des ministères de la Défense et des Transports. L'entreprise des frères Rouméas était spécialisée dans la construction métallique. Elle traitait avec les PTT et EDF. Rouméas construisait aussi des hangars d'aviation. Les frères Rouméas avaient obtenu en 1977 la totalité du chantier de la gare de fret de l'aéroport Charles de Gaulle à Roissy, des chantiers d'extension de l'aéroport de Nice et des installations de l'armée de l'air.

C'est à l'occasion d'adjudications de marchés que

les frères Rouméas auraient soudoyé des fonctionnaires. L'existence d'un marché, proposé par l'administration, est connue au moyen d'insertions dans la presse. Ensuite chacune des entreprises intéressées remet à l'administration ses propositions dans une enveloppe cachetée. C'est l'entreprise qui propose les taux les plus avantageux tout en respectant le cahier de charge qui l'emporte.

Grâce aux petits cadeaux qu'ils auraient offert aux fonctionnaires, les frères Rouméas avaient connaissance des prix proposés par leurs concurrents ce qui leur permettait d'emporter le marché en proposant des prix inférieurs de 1 à 2 %.

Les pots-de-vin comprennent outre l'argent, de nombreux autres cadeaux dont des croisières et des voyages. Après le ministère de la Défense et la direction de la RATP, les enquêteurs se tournent maintenant vers le ministère de l'Équipement. Les 6 personnes déjà écrouées à Paris vont être transférées à Ber-le-Duc pour être inculpées officiellement et confrontées aux frères Rouméas.

Val d'Oise : les demandeurs d'aide sociale mis sur ordinateur !

Une action convergente des assistants sociaux et des usagers est engagée dans le Val-d'Oise depuis 3 mois, en réplique à la nouvelle procédure d'attribution des Allocations Mensuelles d'Aide Sociale à l'Enfance, instaurée dans ce département en application du programme AUDASS (automatisation des directions d'action sanitaire et sociale).

En imposant aux assistants sociaux à partir du 1^{er} novembre 1979 la constitution sur imprimé normalisé (informatisé) de toutes les demandes d'aide mensuelle et leur renouvellement, les nouvelles modalités font obligation aux familles concernées d'alimenter l'ordinateur et de se soumettre aux enquêtes sociales. Hors dans la majorité des cas, cette allocation ne fait que combler les ressources insuffisantes des familles (bas salaire, chômage, maladie) et son attribution relève dans la pratique de la stricte application d'un barème.

Les assistants sociaux et les usagers refusent l'assistance et le fichage.

Plus de 600 demandes rédigées par les familles sur papier libre avec justificatifs

de situation sont déjà parvenus à la DDASS (Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale) qui refusant de reconnaître cette démarche, le DDASS (Directeur Départemental de l'Action Sanitaire et Sociale) subordonne toujours l'examen des dossiers à l'envoi des formulaires informatisés remplis par les Assistants Sociaux. Il refoule les demandes alors même qu'il possède tous les éléments nécessaires à leur traitement et prive ainsi les familles de ressources indispensables.

Ce faisant le DDASS prend une grave responsabilité dont il veut faire porter le poids aux Assistants Sociaux.

Les familles déterminées poursuivent maintenant l'action collectivement avec la Confédération Syndicale des Familles, laquelle avait contribué à l'abrogation de l'arrêté du dossier scolaire informatisé en déposant un recours en Conseil d'Etat.

Communiqué de l'Union Départementale

CSF

et des Assistants Sociaux élus à la coordination des Services du Val-d'Oise

Nouveaux prix agricoles proposés
par la commission des communautés européennes

Les petits producteurs de lait menacés

Par Yves Lepic

Vendredi 8 février, au bureau de presse et information des Communautés européennes avait lieu une conférence de presse présidée par M. Claude Villain, directeur général de l'agriculture à la commission des Communautés européennes.

Il présentait les propositions de prix agricoles pour la campagne 1980/1981 que la commission avait arrêtées le mercredi 6 février. Ces propositions sont très controversées par les organisations agricoles, toutes tendances confondues, et aussi par de nombreux pays de la CEE. Quelles sont ces propositions ? Dans quelle logique s'inscrivent-elles ?

Les propositions de la commission concernant les prix agricoles pour la campagne 1980-1981 sont les suivantes : augmentation des prix de 2 à 3,5 % selon les produits agricoles. Toutefois, il y a des exceptions à la règle. Les produits laitiers et le sucre augmenteront de 1,5 % (1). La viande bovine « bénéficiera » de la même générosité mais des primes seront attribuées aux producteurs spécialisés en viande bovine.

LE PROBLEME LAITIER

A l'heure actuelle, a dit M. Claude Villain, au cours de la conférence de presse, il n'y a pas de problème dans la politique agricole commune, il n'y a qu'un problème : celui du lait. C'est pourquoi la commission fait des propositions draconiennes à ce niveau.

La commission propose de bloquer la production de lait 1980 de la CEE au niveau de celle de 1979, d'augmenter la taxe de coresponsabilité de 0,5 % à 1,5 % (sauf pour les zones de montagnes et quelques régions italiennes ; de prélever une super taxe de 84 % pour les laiteries dépassant leur quantité de référence.

Ces décisions seraient motivées par la situation du marché. Il y a aujourd'hui 200 000 tonnes de poudre de lait en stocks, 350 000 tonnes de beurre (270 000 de stocks publics, 80 000 de stocks privés). Pour le beurre, le prix n'augmentera pas à la production. La super taxe de 84 % correspond, si nous avons bien compris, à la redistribution du prix effectué par la commission. C'est-à-dire que sur chaque litre de lait payé au producteur, 84 % provient des fonds de la CEE. M. Claude Villain a dit que cela ne pouvait plus durer comme ça, qu'il était anormal que le budget de l'agriculture représente 43 % du budget total de la CEE.

Il a par ailleurs précisé que le budget devait être augmenté si l'on voulait faire face à la situation. Il a parlé, au nom de la commission, de dépasser le 1 % de la TVA perçu par chaque pays et qui est versé dans le pot commun comme moyen de financement de budget. Selon lui, cela risque de bloquer au niveau de chaque parlement de chaque pays.

Au cas où les prix seraient acceptés et la taxe de coresponsabilité et la super taxe supplémentaire seraient réduites, il a dit que la commission retournerait ses propo-

sitions pour la bonne et simple raison qu'elle « n'a pas de quoi payer ».

POURQUOI CES PROPOSITIONS ?

Nous sommes donc arrivés à une situation particulièrement délicate pour de très nombreux producteurs de lait, dont la « paye du lait » constitue la majeure partie des revenus. La commission refuse de payer les excédents de lait, veut « responsabiliser » les laiteries dont le seul souci, d'après M. Villain, est l'augmentation de la production. Bien sûr, M. Villain renvoie la balle dans le camp des laiteries qui vont envoyer la balle aux producteurs, en faisant le tri parmi eux.

Au travers de cet exemple

relativement simple, nous pouvons comprendre ce que signifie la « production anarchique » en système capitaliste. Chaque laiterie, publique ou privée, coopérative de collectage ou firme privée de ramassage est extrêmement bien organisée. Chaque laiterie a son bassin de collectage, son système de stockage, ses marchés, ses intermédiaires, ses démarcheurs. Seulement, voilà, ce qui fonctionne bien au niveau d'une entreprise ou d'une société comme l'Union laitière normande, la SODIMA, ou autre, se révèle complètement inopérant au niveau de la société toute entière, et encore à plus forte raison à l'échelle de la CEE, où la concurrence est multipliée par neuf.

Tous ces produits laitiers arrivent sur le marché intérieur de la CEE d'une part et sur le marché mondial d'autre part. Comme des pays capitalistes comme les Pays-Bas, la RFA, la France sont de gros producteurs de lait et qu'ils rivalisent entre eux pour la domination du marché, on en est arrivé à une situation assez inextricable. Il va falloir limiter la production, reconverter, etc.

LES PRODUCTEURS

Les producteurs de lait sont organisés en France soit dans des coopératives, soit liés par contrat avec des firmes, soit intégrés à des groupements de producteurs. Chacun d'entre eux cherche à produire plus chaque année pour augmenter ses revenus. Il étudie donc les meilleurs moyens d'augmenter à la fois la productivité et la qualité de son lait pour bénéficier des nombreux avantages et primes.

Dans ce cadre précis, tous les producteurs n'ont pas les mêmes possibilités. Il y a de petits producteurs de lait, avec quelques vaches, sans tank à lait (qui sert à stocker le lait à la ferme dans des conditions d'hygiène relativement sûres). Il y en a d'autres qui, contraints de se moderniser, ont acheté un tank à lait mais qui n'ont pas de salle de traite perfectionnée, etc.

Les laiteries cherchent d'une part à avoir le meilleur lait possible avec le moins de germes, avec le plus de matière grasse, etc. Les plus gros sont avantagés. Ils touchent donc le plus de primes. D'autre part, les laiteries cherchent constamment à limiter leurs coûts de production, donc

à refondre leurs circuits de ramassage, en limitant le nombre de kilomètres parcourus, le nombre de circuits, de jours de sortie, le nombre de camions et de chauffeurs. Logique capitaliste.

Avec les dernières propositions de la commission, ces tendances vont encore s'accroître. Les « canards boiteux » vont être laminés. Les laiteries limiteront la production, mais chercheront encore à gagner en qualité, d'où avantage aux gros qui récupéreront leur perte relative en productivité par la qualité.

Si les propositions de la commission sont acceptées par le Conseil des ministres de la CEE, par le Parlement européen et enfin par les parlements nationaux, c'est la guerre ouverte dans le secteur du lait pour la bonne et simple raison que la situation des petits et moyens producteurs s'est encore aggravée et s'aggravera encore. Leur revenu ne cesse de baisser et ne va pas augmenter jusqu'en 1985 si l'on en croit la commission du 8e plan. C'est dire l'urgence de la mobilisation dans les campagnes.

Il faut un prix minimum garanti pour le lait et ses dérivés pour que chacun voit son travail rémunéré. Il faut tenir compte pleinement des situations de chaque catégorie et donc demander des augmentations de prix en conformité avec cette situation (par exemple, augmentation inversement proportionnelle permettant au petit producteur d'être payé au moins au SMIC, augmentation dégressive par delà certains quantums, etc.). Il faut refuser la taxe de coresponsabilité. Les producteurs ne sont pas responsables de l'anarchie de ce système.

(1) Pour les produits laitiers : en réalité, il y a seulement relèvement du prix d'intervention de la poudre de lait écrémé dont les stocks ont baissé. Sur les autres produits, il n'y a aucune hausse de prix, d'où une baisse considérable du pouvoir d'achat des petits et moyens producteurs de lait.



Vers une nouvelle « guerre du lait » ?

La FNSEA : «Inacceptable» (Communiqué)

La FNSEA juge inacceptables les propositions de prix et de mesures connexes pour la campagne 1980/81 déposées par la commission le 6 février. L'augmentation moyenne des prix proposée (environ 2,4 %) est sans commune mesure avec l'augmentation des coûts de production des exploitations agricoles dans la communauté en général, et en particulier dans les pays où les taux d'inflation courants sont les plus élevés, et fait complètement fi des indications données par la méthode objective et reprises par le COPA (plus 7,9 %).

Outre que ces propositions, si elles étaient adoptées, auraient pour résultat une nouvelle et importante baisse des revenus agricoles dans la communauté, elles compromettraient gravement la nécessaire réduction des montants compensatoires monétaires positifs.

(...) La FNSEA proteste contre l'esprit malthusien de ces propositions et contre les différentes atteintes aux mécanismes de soutien des marchés qu'elles comportent. Elle dénonce en particulier le mécanisme de prélèvement supplémentaire sur la production laitière qui s'apparente à une taxe de résorption pure et simple. (...)